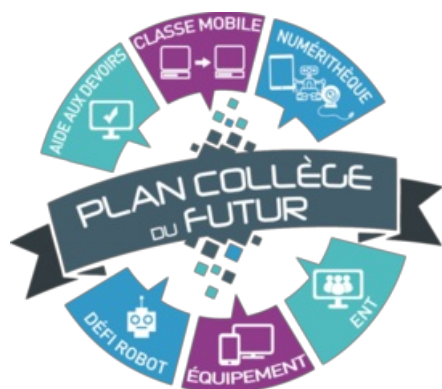


PLAN COLLÈGE DU FUTUR

Le Département a fait du numérique dans les collèges sa priorité avec la mise en oeuvre du "Plan Collège du Futur". Un plan ambitieux qui permet non seulement d'acquérir ou de renouveler le matériel informatique, mais aussi de déployer des dispositifs innovants.



LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Le Conseil départemental a, en effet, fait le **choix d'équiper directement les collèges de l'Oise avec du matériel numérique en nombre suffisant plutôt que de financer du matériel individuel**. L'objectif est de permettre aux enseignants, quelles que soient les matières, **de disposer des outils nécessaires à l'intégration du numérique dans les enseignements**, au développement de nouvelles pratiques pédagogiques et de préparer les collégiens aux métiers de demain.

Au-delà de sa compétence obligatoire, le Département a ainsi souhaité **renforcer son action dans le champ du numérique éducatif** à destination des collèges.

Téléchargement

- [Présentation des actions pour le numérique éducatif](#)
(pdf - 2,7 Mo)

LE "PLAN COLLÈGE DU FUTUR" EN CHIFFRES

- Plus de **2 000 000€** investis en 2016-2017 dont :
 - 1 700 000 €** d'investissement pour l'équipement informatique des collèges (renouvellement du parc informatique, plan 1PC-1Vidéoprojecteur, classes mobiles, Numérithèque départementale)
 - 920 000 €** pour l'installation des réseaux de fibres optique au coeur du collège
- Des actions originales (aide aux devoirs en ligne, Défi Robot, Espace Numérique de Travail,...)
- **18 agents de la collectivité** dédiés au numérique au collège.

A LIRE AUSSI



LA CLASSE MOBILE



LA NUMÉRITHÈQUE DÉPARTEMENTALE



DÉFI ROBOT

